

PV CA du 27 novembre 2023

Golf de Laval et de la Mayenne

Présents : Blaise Zago, Lucien Morancé, Fabienne Raimbault, Catherine Bourel, Christophe de Fontenay, Guy Cavelius, Alain Lecompte, Gilbert Houdayer, Dominique Sill, Marie Thérèse Ollivier, Dominique Loiseau, Alain Marsollier, Christine Pouliquen, Pierre Vachette, Alain Egermann

Excusés : Gérard Buard, Jean Pierre Schneider

Invités : Julien Touchais Directeur

Tour des Commissions :

Commission Communication par Guy Cavelius

Point sur les actions réalisées :

Les actions de communication interne (mise à jour régulière du site Web et des réseaux sociaux, envoi régulier aux membres de mail d'informations, boucle What's app de la commission communication, Chabonews...) se poursuivent conformément au plan d'action.

Il en est de même pour les actions de communication externe.

La Chabonews est parue en octobre avec pour la première fois une rubrique sur les nouveaux détenteurs de la Carte Verte.

Arthur, le stagiaire Marketing et Communication travaille actuellement sur le projet de recherche de nos futurs partenaires et sur l'animation de nos partenariats actuels. Il présentera l'avancée de ce dossier aux membres de la Commission Communication lors de la prochaine réunion du 5 décembre.

Enfin, nous sommes heureux de voir la création d'une amicale masculine, sur le modèle de l'amicale féminine déjà effective et nous remercions Christian Sabin qui en sera le référent. Cette amicale a pour but de faire rencontrer les nouveaux et les anciens et de favoriser l'intégration et l'apprentissage des nouveaux. Pour le moment des feuilles d'inscriptions sont installées au niveau de l'accueil, pour que vous puissiez vous inscrire.

Commission Finances par Lucien Morance

Recettes :

Au niveau des recettes, nous sommes en augmentation du nombre d'abonnés Chabossière et Jariel et donc en hausse du chiffre d'affaires pour un montant de 21 000€ environ, soit 12 500€ en abonnés Chabossière et 8 500€ en abonnés Jariel.

Par contre au niveau des green fees, nous sommes en baisse d'un peu plus de 150 green fees par rapport à l'année dernière avec notamment une baisse marquée des green fees départements limitrophes (- 302) et une forte augmentation du Jareil FFG (+ 142). Cette diminution globale du nombre de green fees qui s'explique à la fois par le contexte économique de début d'année et la reprise de l'activité au Golf de Vitry, représente une diminution du chiffre d'affaires green fees de 5 000€ environ.

Charges :

Au niveau des charges, nous sommes dans une gestion maîtrisée avec une prévision en fin d'année autour de 904 500€ de charges de fonctionnement pour 903 200 € de budgétisées en début d'année. A noter quelques

postes en dépassement, comme le poste entretien matériel qui s'explique par un parc matériel vieillissant et plus important, mais aussi le poste honoraires divers correspondant à l'expertise du cabinet IGEFOR ou encore le poste frais de réception avec la tenue de l'AG au Château de Linière ; à noter que pour ces deux derniers postes de dépenses, nous avons des recettes complémentaires pour les compenser.

Enfin, la masse salariale est également en augmentation d'environ 7% sur l'année, suite aux différentes revalorisations du SMIC et des minimas sociaux.

Au global, nous prévoyons un résultat légèrement positif, comme l'en atteste le budget prévisionnel récemment envoyé aux Collectivités.

Pour le projet de budget 2024, il sera élaboré suite à la décision prise pour les tarifs 2024 pendant ce CA et sera communiqué aux Collectivités dans la foulée. Le Budget définitif 2024 sera finalisé en début d'année et présenté au CA de préparation de l'AG, avant sa présentation aux membres lors de l'AG 2024.

Commission Sportive :

Au niveau sportif, l'année a été riche en événements et avec une belle participation dans l'ensemble. Nous remercions encore nos sponsors pour leur contribution dans la vie sportive et conviviale de notre Association.

Concernant les équipes, les choses sont en train de se structurer avec des capitaines bien définis et impliqués. Nous regrettons cependant encore quelques difficultés pour composer certaines équipes et le point sera abordé dans la traditionnelle réunion de début d'année. Dans l'ensemble, les performances sont satisfaisantes avec deux équipes qui se maintiennent, une qui monte et une qui rétrograde, les autres équipes évoluant toujours en Promotions.

Suite à quelques retours, il est décidé de communiquer plus régulièrement sur la participation de nos équipes dans les différents championnats mais également sur les modalités de participation aux équipes et de sélections dans les épreuves.

Concernant l'Ecole de Golf, la rentrée s'est faite avec le nouveau fonctionnement, permis grâce à la forte mobilisation de bénévoles, que nous remercions sincèrement pour le temps qu'ils consacrent à nos plus jeunes représentants.

Ce fonctionnement est en place depuis un peu plus de deux mois maintenant, et une réunion est prévue courant décembre pour déterminer des axes d'améliorations possibles pour la reprise après les fêtes de fin d'année.

Nous félicitons Eline Lasierra et Charlize Villain, nos deux jeunes représentantes qui ont connu cette année une évolution notable et qui sont régulièrement sélectionnées dans l'équipe de Ligue et/ou qui participent à de plus en plus d'événements de haut niveau.

Dans le cadre de la section paragolf instaurée cette année avec Catherine Bourel comme référente, nous avons connu deux premières séances avec des enfants qui furent de véritables réussites, et nous prévoyons une séance à destination des adultes prochainement. La coopération avec l'Association Handisport 53 fonctionne très bien et de nombreux projets peuvent se mettre en place dans le temps.

Commission Terrain :

La Commission Terrain travaille en permanence sur les projets visant à améliorer les parcours de notre beau golf.

Voici les projets d'actualités :

La réparation de la pompe en panne à la station de pompage a été effectuée récemment et le coût sera mineur pour le Golf puisque le prestataire en prend une grosse partie à sa charge et l'assurance déclenchée par l'expertise en prendra une autre partie importante, il restera au golf la franchise à sa charge. L'expertise ayant révélé que la panne venait d'un défaut des capteurs de sécurité évitant à la pompe de fonctionner à sec. Un contrat de maintenance pour l'hivernage de la station et la remise en marche sera signé avec le prestataire pour se prémunir d'un tel incident à l'avenir.

Dans la continuité et puisqu'il s'agit du même prestataire, nous avons vidé le bassin de rétention au 9 pour pouvoir procéder à la réparation des fuites. Nous venons de contacter une entreprise pour procéder au curage et au nettoyage de la bêche.

Par ailleurs, nous avons réalisé une demande de dérogation auprès de la C.L.E (Commission Locale de l'Eau) pour différer les travaux de réfection de nos installations jusqu'à la prochaine révision du SAGE Mayenne et sommes dans l'attente de leur retour.

Le récent essai de robot tondeuse n'a pas été très concluant car mal adapté à notre parcours en raison des pentes et car le robot utilisé ne permettait pas de tondre les fairways. Le directeur va se renseigner auprès des golfs utilisant déjà ces robots pour voir ce qu'il peut être proposé qui serait plus en adéquation avec nos attentes. A l'avenir, nous pourrions par exemple réaliser la tonte des fairways et des roughs du Jariel avec les robots et du coup augmenter le nombre de tontes sur la Chabossière, ce qui permettrait d'améliorer la qualité des deux parcours.

Nous avons récemment réalisé la rénovation et l'amélioration de notre station de lavage et regrettons l'incivilité de certains qui sont passés avec chariots et voiturettes sur les zones fraîchement engazonnées et pourtant matérialisées...

La réfection du drainage du bunker du 6 dans la continuité de ce qui avait été fait à celui du 10 a porté ses fruits car le bunker absorbe bien les différentes pluies. Seul bémol, il y a certainement un peu trop de sable de mis et nous reverrons cela prochainement. Attention !! Nous vous demandons de ne pas sortir du bunker vers le green car en procédant ainsi, non seulement vous abîmez la lèvre du bunker qui se détache et réduit l'espace entre le bunker et le green, mais vous tassez également tout le sable qui est dans la pente vers le fond du bunker, ce qui contribue à le rendre injouable...

Concernant la jonction des deux étangs du 18, nous sommes toujours dans l'attente du devis pour le pont, maintenant que le modèle a été déterminé. Nous sommes également dans l'attente de la venue d'un architecte de golf pour finaliser l'emplacement de ce pont.

Nous avons également demandé la réalisation de deux panneaux indiquant les toilettes sèches qui seront mis en place aux trous 5 et 14.

Enfin, nous avons validé le projet de signalétique de l'accueil sur le caddy master du golf réalisé par Fabienne Raimbault et allons contacter des prestataires pour chiffrer le projet. Nous avons également décidé de ne pas reconduire la signalétique du Golf visible depuis l'autoroute, qui a en plus été récemment tagué, de manière à la rendre illisible.

Tarifs 2024 :

Le projet de tarifs pour 2024 est présenté aux membres du CA avec une augmentation des abonnements, dans la perspective de pouvoir faire face à une augmentation des charges toujours importante, que ce soit notamment avec les évolutions du prix des machines et des pièces, mais également avec la masse salariale qui sera certainement encore soumise à des ajustements des minimas de la part des partenaires sociaux représentant la filière Golf.

Le tarif des green fees sera également en légère augmentation.

Il est important de souligner que même avec ces augmentations, les tarifs du Golf de Laval et de la Mayenne restent dans la fourchette basse de la région, et ceux avec 27 trous et non pas 18, et une amélioration constante de l'état des parcours.

Les membres du CA adoptent à l'unanimité le projet de tarifs 2024. Ces tarifs seront communiqués courant décembre aux membres en même temps que l'appel de cotisation.

Projet Wininone :

Le Président demande au directeur de présenter le projet d'installation de Wininone aux membres du CA. Ce projet permettra d'animer vos parties amicales ou en compétitions, grâce à la caméra qui sera placée sur l'un des

par 3 (en cours de détermination) et attestera de vos trous en 1 ou de vos jolis coups. Le Président explique que nous avons pensé à deux sponsors potentiels pour participer avec nous à l'installation de ce projet.

L'ensemble des membres du CA adopte ce projet et le Président et le Directeur sont missionnés pour valider avec le prestataire l'installation et rencontrer les deux potentiels partenaires pour finaliser les modalités de prise en charge.

Règlement Intérieur :

Le projet de règlement intérieur présenté lors du dernier CA est acté par les membres du CA et sera donc en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Il sera également communiqué aux membres par mail et disponible sur le site internet.

La réunion se termine à 20h.

La Secrétaire,
Christine Pouliquen